

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n° 58 - avril 2016

Association loi de 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, membre de la conférence des OING et OSC de La Francophonie

L'ÉDITORIAL d'Albert Salon

Le SOMMAIRE est en page 3

Vous en « boufferez » !

On veut nous faire avaler l'anglais – le *globish* – jusqu'à le substituer à nos langues européennes de culture, *a fortiori* aux autres. L'empire et ses « collabos européens de la pub et du fric » (Michel Serres) veulent l'imposer, par tous les moyens dont ils disposent encore. *Le Figaro* a pu, le 24 février 2016, intituler un article : « La France fait tout son possible pour la suprématie de l'anglais ». Telles les oies, Européens et Gaulois sont gavés à la fois au halal et au *globish* par subreptice, force et loi.

Tout se passe, dans les deux cas, comme si une planification était à l'œuvre, avec des états-majors à la manœuvre. La méthode : l'accoutumance progressive, devenant tolérance, puis acceptation, approbation, délectation, soumission, enfin disparition.

La domination impériale états-unienne est la menace la plus immédiate. Mieux installée, elle ne rencontre plus guère de défenses immunitaires. Cet empire peut jouer à fond de la fraternité d'armes, de la prétendue communauté de civilisation, de la reconnaissance pour la Libération, et de ce qu'il appelle son « *soft power* », la « conquête des esprits ». Dès 1946, dans l'attribution du Plan Marshall, les É-U ont imposé aux « libérés » des quotas minimaux de films de Hollywood sur leurs écrans ; ce fut 30 %, en France, par les accords Blum-Byrnes. En somme, le *Joueur de flûte* (« *Rattenfänger* ») de Hameln qui entraîne notre jeunesse dans les flancs des Rocheuses. Gavage aux OGM, aux bons films comme aux séries B, au *mondialais*, selon le mot d'Abdou Diouf.

Dans nos écoles, on renforce sans cesse l'anglais précoce au détriment des horaires d'histoire, de latin et de grec qu'on assassine, des autres langues vivantes que l'on évince, ainsi que, de plus en plus, du français que l'on dégrade. Dans les universités et grandes écoles, l'anglais devient de plus en plus langue d'enseignement, au mépris de la Constitution et de nos lois, dont la loi Fioraso elle-même (22 juillet 2013). Celle-ci interdisait au moins d'offrir des formations diplômantes exclusivement en anglais. Foin de cet amendement obtenu par nos amis parlementaires de tous bords : des universités et grandes écoles pensant rester impunies en ont offert et les ont, par défi, annoncées comme telles uniquement dans cette langue. Nos associations ont donc déposé en 2014/2015 des recours collectifs, d'abord gracieux, puis juridictionnels. Nous en attendons les jugements avec un vif intérêt, mêlé d'une sourde crainte, tant le rouleau compresseur est puissant... On promeut l'anglais langue étrangère unique jusque dans le concours d'entrée à l'ÉNA : nos



associations ont perdu leur recours en Conseil d'État contre ce pur scandale. Anglais, presque seul aussi, au colloque tenu en mai 2015 sur les « jeunes pousses », appelées « *start up* », à l'Hôtel de Ville de Paris.

Les publicitaires et les médias nous instillent langue et culture des États-Unis à haute dose, jusqu'au « 20 heures » des principales chaînes. Les affiches de films étrangers sont en anglais; les titres et marques de divers jeux vidéo, manifestations, entreprises, rencontres, pourtant français, sont imposés en anglais. Cette langue est partout.

Vaste entreprise de démolition de la France, de sa langue et de sa culture ; de soumission aussi à tout ce qui peut contribuer à la tuer. Il faut éveiller les consciences. Comme le refus de « *bouffer halal* », il faut le refus de *s'obésifier* au *macdo/coca* et d'être gavé de ce qui va avec. Résistez ! Rejoignez notre résistance.

Albert Salon

VIE DE L'ASSOCIATION

À propos de la « réforme » de l'orthographe

Il y a quelques semaines, les médias ont soulevé une petite tempête à propos d'une réforme de l'orthographe adoptée voici plus d'un quart de siècle, et qui devrait être appliquée, dans les manuels scolaires, à la rentrée de... 2017.

Plusieurs de nos adhérents nous ont interrogés sur l'attitude à adopter à ce sujet.

ALF considère que le problème est complexe et ne saurait être résolu par une approbation inconditionnelle ou un rejet total d'une réforme qui, rappelons-le, est officiellement en vigueur depuis 1990. En vigueur, mais pas adoptée par l'usage, à quelques exceptions près. C'est, en outre, une réforme « fourre-tout » dans laquelle se côtoient des allègements justifiés ou justifiables, et des simplifications peu cohérentes qui visent seulement à éviter que nos chères têtes blondes fassent des fautes dans les dictées... qu'on évite de leur faire faire. Notre association, dont cet aspect de la défense du français n'est pas le souci premier, préfère attendre que des avis de spécialistes aient été rendus publics, que l'Académie française se soit prononcée et que les conditions d'application, par l'Éducation nationale, aient été précisées. Elle donnera alors, si cela apparaît nécessaire, des avis précis sur les différents points de la réforme.

D'ores et déjà, le site internet d'ALF comporte un certain nombre de textes et avis assez contradictoires et exprimés par des adhérents ou des « personnalités autorisées » ou expertes en la matière. Ces avis permettront à nos lecteurs d'élargir leur réflexion dans un domaine qu'il n'appartient pas à l'État de réglementer et qui ne se limite pas à « *nénufar* » ou à « *ognon* ».

Enfin, pour terminer sur une note d'humour, saluons ce tweet de Nadine Morano : « À défaut de mener des réformes essentielles, Hollande s'attaque au chômage... enfin, à son accent circonflexe. »

ALF – avril 2016

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	1	DOSSIER	21
Vous en « boufferez » ! (A. Salon)	1	Le Québec	21
VIE DE L'ASSOCIATION	2	- Du canot d'écorce à la conquête des étoiles (F. Tétu de Labsade)	21
- À propos de la « réforme » de l'orthographe	2	- Le Québec et la campagne « Communes francophones pour le français »	26
- Assemblée générale de janvier 2016	4	- Mon point de vue sur les relations actuelles entre la France et le Québec (L. Berthet)	27
- L'écroulement de la ziggourat ? (C. Darlot)	5		
FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS	9	BRÈVES	28
- L'AFNOR réfléchit à un nouveau modèle de claviers informatiques adaptés au français	9	- « La belle langue française » à Nantes, en mai 2016	28
- « Save the date » (G. de Broglie)	10	- 106 millions d'entrées en 2015 dans le monde pour le cinéma français	29
- 10 mots anglais d'internet à dire en français	11	- Diffusion des chansons : le quota qui fait peur aux radios !	30
- La souveraineté numérique : un dossier qui effraie nos dirigeants	12	- « Street art » en Val-de-Marne	32
- Éducation nationale : adieu au langage (G. Robin)	13		
- L'anglais, seule langue étrangère exigée au concours d'entrée de l'ÉNA	14	PARUTIONS SIGNALÉES	33
- Les médias, mauvais élèves en langue française (A. Bernas/RFI)	15	- <i>100 anglicismes à ne plus jamais utiliser !</i> de J. Maillet (A. Danloux-Dumesnils)	33
- Pourquoi pas le Royaume-Uni et les États-Unis dans une Francophonie unie ?	18	- <i>Dictionnaire du français classique littéraire de Corneille à Chateaubriand</i> , de B. Hongre et J. Pigneault (A. Danloux-Dumesnils)	34
- Une association française et une allemande lancent un appel commun contre le traité transatlantique (É-U/UE) de libre-échange et ses conséquences pour les langues européennes	19	- Suzanne Julliard : une <i>Anthologie de la prose française</i> lumineuse et essentielle (C. Distinguin)	35
		- <i>La question du latin : l'élève de sixième</i> (Franc-Nohain)	36

Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)	Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr avenirlf@laposte.net
	ISSN 1290.6263 Dépôt légal à parution
Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Albert Salon, Nicolas Terver Secrétaire de rédaction : Arnaud Danloux-Dumesnils Photographies : DR.	Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 40 euros (abonnement au bulletin inclus) Vente au numéro : 3 euros
Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 01 43 40 16 51	

VIE DE L'ASSOCIATION (suite)

L'AG d'ALF dans un lycée Henri-IV grouillant d'activité

L'assemblée générale d'ALF s'est tenue cette année, le 23 janvier, comme les précédentes, au lycée Henri-IV, haut lieu de l'enseignement secondaire parisien. Elle s'est déroulée dans des conditions un peu particulières, le lycée Henri-IV ayant choisi cette date pour organiser des conférences et visites des locaux dans le cadre d'une « journée portes ouvertes ». Malgré les difficultés d'organisation d'une telle manifestation, le proviseur du lycée et son équipe dirigeante n'ont pas voulu refuser d'accueillir ALF et lui ont même ouvert une salle particulièrement belle, malgré un accès plus difficile. Notre association tient à remercier l'ensemble du personnel du lycée pour l'aide efficace et souriante qu'il lui a apportée.



Cinquante adhérents étaient présents et 79 représentés par des pouvoirs, soit une participation de 129 adhérents sur 375. Le compte-rendu officiel de cette AG figure sur le site d'ALF. De nombreux adhérents se sont exprimés au cours de l'assemblée et leurs interventions ont été fort applaudies.

Six administrateurs, arrivés en fin de mandat, ont vu celui-ci renouvelé pour trois ans : Mme Liliane Laplaine-Monthéard, MM. Yvan Gradis, Yves Montenay, Denis Nardin, Michel Sergent et Jean-Louis Chédin. Trois nouveaux administrateurs ont été élus : Mme Laure Fouré, haut fonctionnaire des Finances ; MM. Jacques Maillard, physicien, chercheur au CNRS, et Jean-Marc Parizy, ingénieur, assistance à maîtrise d'ouvrage et d'œuvre. Le conseil d'administration a pris note de la démission de Christian Darlot .



Au cours de la réunion du conseil qui a suivi l'AG, Denis Nardin a souhaité ne plus assumer la charge du secrétariat général, et le nouveau bureau d'ALF a été élu avec, pour président, Albert Salon ; pour vice-présidents, Catherine Distinguin et Yves Montenay ; pour secrétaires généraux adjoints, Laure Fouré et Alain Ripaux ; pour trésorier, Sophie Chevreuse ; pour trésorier adjoint, chargé de Villers-Cotterêts, Philippe Kaminski et, comme responsable du site internet, Marc-Antoine Bécue.

À l'issue de l'AG, tandis que se déroulaient le traditionnel pot et la vente-dédicace de leurs ouvrages par des membres de l'association, le professeur Claude Hagège a pris la parole et rappelé ses convictions de grand linguiste en matière d'évolution de notre langue ainsi que des différents « parlars » français du monde.

L'écroulement de la ziggourat ?

Sur le plateau de Saclay, à trente kilomètres au sud de Paris, une énorme ziggourat est en projet. Elle devrait s'élever jusqu'au ciel. Plusieurs bâtiments sont déjà construits, d'autres sortent de terre, d'autres encore sortent un moment des cartons pour y replonger bientôt. Les maçons ceignent leur tablier, prennent leur compas et saisissent leur truelle : leur chef d'œuvre sera la Grande Université Française, une géante, destinée dans l'imaginaire de ses promoteurs à « rivaliser à l'international ». Porte-parole des visionnaires, le journal *Le Monde* s'emballe : « *L'enjeu est simple : pour peser dans la compétition mondiale, chaque pays rassemble ses forces. À Singapour, Doha ou Lausanne, des universités mettent le turbo pour tailler des croupières aux éminences établies : Harvard, Cambridge ou Zurich... C'est le choc des titans, froidement départagé par les classements internationaux. Le titan français, ce sera l'université Paris-Saclay (UPS).* »

Selon les spécialistes de la forte taille – comme on dit dans la confection – l'université Paris-Saclay deviendrait l'une des vingt plus grosses au monde. Cette ambition, solennellement et périodiquement réaffirmée, mérite bien une définition en anglais, que le journaliste du *Monde* nous donne avec gourmandise : elle sera bien une « *integrated research intensive university* », une *université intégrée intensive en recherche*. Bien entendu, l'excellence a été dûment invoquée.

Penchées sur le berceau, baguette magique à la main, pas moins de 18 institutions d'enseignement supérieur : Polytechnique, Centrale, Supélec, l'Agro, l'ENSTA, l'ENS de Cachan, l'université Paris-Sud, HEC..., le gratin. Cette université encore dans les limbes devrait devenir le « *Cambridge français* », ce que ses partisans réussissent à dire en restant impavides. Ingénu et lyrique, le journaliste du *Monde* traduit la vision des fidèles : « *Du fait du prestige de ses membres et de son poids dans la recherche nationale (15 %), Paris-Saclay fait figure de symbole. Figé depuis deux cents ans, archaïque et inégalitaire par bien des aspects, le système français d'enseignement supérieur est en train de muter en profondeur, bousculé par la violence de la compétition internationale.* »

Ce torrent de mots ne serait que ridicule si ce projet n'était dangereux. Sept bonnes raisons, au moins, incitent à refuser cette folie suicidaire ; **nous passerons, dans ce bulletin, sur les quatre premières**, moins liées à l'objet de notre association, en citant simplement leurs titres¹ :

1/ La très petite taille assure mal l'efficacité, mais la très grande taille ne peut que susciter la pagaille.

2/ L'université de Changhai est inconnue en tout domaine, hormis pour son classement sans queue ni tête.

¹ Nous invitons nos lecteurs à en consulter le texte intégral sur le site internet d'ALF (NDLR.)

3/ L'esprit de compétition mène au conformisme ; contraire à la vitalité intellectuelle, il ne peut que lui nuire.

4/ Cette compétition s'inscrit dans une guerre générale des espaces politiques de l'« Occident ». Elle participe à l'assujettissement des États aux pouvoirs commerciaux, financiers et communautaristes.

5/ Le but politique est d'intégrer les instituts de recherche français, en position subordonnée, dans des conglomérats dont les chefs de file sont anglo-saxons ou allemands.

La pression vers l'uniformité, préconisée par l'Union Européenne, suit le principe de mise en concurrence dans tous les segments de la société. Étendre la concurrence aux universités susciterait des inégalités, comme dans tous les domaines déjà soumis au libre-échange. Dans un système de libre circulation absolue, le drainage des enseignants-chercheurs vers les universités les plus riches, et donc les plus généreuses, permettrait de concentrer la production de connaissances nouvelles dans les pays du centre de l'empire anglo-saxon, et laisserait la sous-traitance aux universités des pays dominés. Accepter que s'instaure un « marché universitaire », sans régulation au niveau national, c'est condamner les universités françaises à la subordination et au déclin. Pour éviter ce déclassement, il faut pouvoir doter les universités de financements suffisants, et donc la reprise de la souveraineté monétaire est impérative.

Le risque de déclin de l'activité intellectuelle est réel, et la mode des études économiques y pousse déjà. Bien des « directeurs des études » des écoles d'ingénieurs s'efforcent de diminuer les horaires d'enseignement scientifique et technique, et de remplacer la compétence de l'ingénieur par l'aptitude managériale. Les deux arguments avancés sont que la désindustrialisation de la France rend désormais la compétence inutile, et que les entreprises ne s'intéressent pas aux connaissances des ingénieurs fraîchement diplômés, mais « achètent un potentiel », consistant en flexibilité et adaptabilité.

6/ Un autre but est d'angliciser la France.

Sous la plume de chercheurs scientifiques inspirés par l'air du temps, paraissent de temps en temps dans la presse des articles prônant l'emploi de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur en France. Le motif avancé pour ces prises de position péremptoires est l'existence supposée d'un « marché » de l'enseignement supérieur dont les « clients » seraient des étudiants étrangers assez riches pour payer des frais d'études élevés. L'avenir de l'enseignement supérieur français passerait par une insertion réussie sur ce marché, pour y rafler le plus grand nombre de clients possible. Les « concurrents » étant les pays anglo-saxons, il conviendrait pour réussir cette opération d'enseigner les sciences en anglais.

Cette vision mercantile de l'enseignement est contraire aux intérêts de la France. La langue est en effet un élément fondamental de l'existence d'une

nation, de la cohérence d'un peuple, et l'enseignement supérieur en France est d'abord au service des Français et des ressortissants des pays francophones. Le premier but de l'Université n'est pas de s'insérer dans un « marché international de l'éducation » mais de former des étudiants dont tous les Français payent les études par leurs impôts.

Dans les métiers de la recherche et de l'enseignement, l'échange oral et la publication des résultats sont des actions différentes dont chacune a ses nécessités. Si l'anglais est utilisé pour la plupart des communications et des publications princeps (mais pas pour toutes²), le français est, peut et doit rester la langue de l'enseignement et la langue de travail pour les chercheurs français (c'est un grand moment comique d'entendre dans une salle cinq Français ou Italiens baragouinant entre eux en anglais ; le ridicule ne tue pas, mais peut faire périr l'effort intellectuel). Passer au « tout anglais » n'entraînerait que destruction de la vitalité intellectuelle et corruption de notre système d'enseignement et de recherche scientifique.

L'abaissement de la langue nationale profite à des pays qui ont toujours cherché à abaisser le nôtre, et suscite la jouissance perverse des dominants qui veulent parler une langue différente de celle des autres. Ceux qui prônent cet abandon dédaignent leurs compatriotes, car c'est détruire l'égalité que de réserver l'accès à la connaissance à une minorité élevée dans une langue étrangère. Ils méprisent les citoyens des pays francophones, dont les études seraient dévalorisées sans recours, et qu'ils inciteraient ainsi à se tourner à leur tour vers l'anglais. De grands pays (Russie, Chine...) maintiennent tout leur enseignement dans leur langue nationale. La Chine a décidé récemment de supprimer l'épreuve d'anglais obligatoire pour les scientifiques, ayant remarqué que cette obligation « abaissait le niveau », car la langue est un élément fondamental de la structure du raisonnement.

7/ Enfin, pour les classes dominantes françaises, il s'agit de se séparer du peuple.

En instituant des universités coûteuses, dont une part de l'enseignement serait donnée en langue étrangère, et en opposant une grande université centralisée aux universités de province, les classes dominantes figeraient des écarts sociaux que l'accès de tous à l'enseignement dans la langue nationale avait atténués et que la mondialisation a recréés. Les enfants, sélectionnés dès l'âge de quinze ans – et de plus en plus selon les revenus de leurs parents –, passeraient toute leur vie dans les tuyaux, sans jamais fréquenter leurs compatriotes : du lycée à l'université, de l'université à un trust apatride ou à des labos de l'« Occident », et de là au cimetière.

Georges Pompidou, qui avait certes travaillé pour une banque, mais avait commencé par enseigner et était issu du peuple, refusait les campus isolés et

² ALF propose, depuis des années, la création et la promotion sur fonds publics de revues scientifiques de haut niveau en français, et non de simples revues de vulgarisation, par ailleurs à développer.

voulait maintenir les universités dans les villes, afin que les étudiants fussent au contact de leurs compatriotes. À cette époque, il y a quarante ans, les villes rassemblaient encore toutes les classes de la société. Les classes populaires n'en avaient pas été chassées par la spéculation immobilière. Depuis, le Quartier latin est devenu un désert culturel, où les boutiques de fringues ont remplacé les librairies, mais l'opinion de Georges Pompidou n'a rien perdu de sa justesse. Alors que la ségrégation géographique prend une tournure dangereuse, il serait insensé de l'aggraver encore en regroupant les étudiants à l'écart de la vie sociale. Les études dans les écoles d'ingénieurs suscitent chaque année, chez quelques étudiants, des troubles de comportement qui entraînent rarement des conséquences dramatiques. Il n'en va pas de même toutefois sur les grands campus où se constituent des sociétés fermées d'adolescents tardifs, et telle université célèbre de Nouvelle-Angleterre s'est acquis depuis longtemps le surnom de « cité du suicide ».

Il serait grand temps de restaurer la vitalité propre d'une organisation universitaire nationale. Les chercheurs continueraient bien sûr à se tenir informés de ce qui se fait ailleurs, mais ne se soumettraient plus passivement aux modes ni aux manœuvres internationales. Le moment serait d'autant mieux choisi que le regroupement arbitraire des régions est encore assez récent pour être réversible. Ces grandes régions artificielles, sans réalités humaines, n'ont pas encore fait sentir leurs effets nocifs. Tant dans l'ordre académique que dans le domaine économique et social, la concurrence entre régions ne peut que nuire, et mieux vaudrait réduire les administrations régionales à des structures légères de coopération entre départements voisins. Il est encore temps de revenir à un réseau constitué d'établissements spécialisés dans les villes moyennes, d'un centre universitaire dans chaque capitale régionale, et de grandes universités généralistes dans les principales villes.

Mais pour redonner de la vitalité, il faut des moyens financiers. Un pays ne peut être productif que s'il est maître de sa monnaie, qui circule en entretenant la confiance réciproque entre les habitants. Comme tout autre investissement, l'investissement dans la connaissance résulte de l'activité collective, que seule la confiance publique permet. Au contraire, la gestion de la monnaie dans la perspective de maintien de la valeur, comme c'est le cas de l'euro, raréfie et réifie la monnaie. La volonté de développer l'activité intellectuelle bute sur l'obstacle auquel tout projet achoppe à présent. Pour retrouver la liberté de penser et d'agir, restaurer sa prospérité, rouvrir des perspectives d'avenir, la France doit reprendre sa pleine souveraineté, qui est la condition de la liberté collective, seule accessible aux hommes.



Le Quartier latin est devenu un désert culturel...

Christian Darlot, chercheur ENST, membre d'ALF

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

L'AFNOR réfléchit à un nouveau modèle de claviers informatiques adaptés au français

En novembre 2015, le ministère de la Culture, faisant suite à un rapport publié par la DGLFLF³, a donné mission à l'AFNOR⁴ de définir une norme de présentation des claviers AZERTY.

Les claviers AZERTY (adapté à la langue française) et QWERTY (adapté aux langues anglo-saxonnes) ont été conçus au début du xx^e siècle pour les machines à écrire en fonction de la fréquence de frappe de chaque caractère dans les différentes langues. Il leur manquait déjà, malgré les recommandations de l'Imprimerie nationale et de l'Académie française, la possibilité d'écrire des capitales accentuées ou celle d'écrire le « ç » en lettre capitale (Ç), mais les moyens d'alors ne permettaient pas de « compliquer » plus le travail des dactylographes.

Les constructeurs d'ordinateurs ont ensuite adapté ces claviers à leurs machines en y ajoutant certains signes utilisés en informatique ou des symboles qui n'étaient pas aussi nécessaires au xx^e siècle, comme celui du dollar (\$) de la livre sterling (£) ou de l'euro (€), ainsi que le dièse (#), l'arobase (@), etc. Mais chaque constructeur a « travaillé dans son coin », et sans penser à tout, ce qui a entraîné des différences de fonctionnalités ou de placement des touches entre les machines d'Apple et celles de Microsoft, basées sur une norme initiale d'IBM. Le problème est, par ailleurs, quelque peu compliqué par les éditeurs de logiciels, ce qui fonctionne avec Word ne fonctionnant pas toujours avec Excel, ou avec certains jeux de caractères.



La Belgique, la Suisse et le Canada ont déjà publié des recommandations d'amélioration des claviers, en partie suivies d'effets. Ainsi, les claviers belges disposent d'accents graves et aigus qui peuvent s'ajouter à toutes les voyelles.

La commission doit proposer, avant l'été, une norme qui, après enquête publique, sera recommandée aux

³ Délégation générale à la langue française et aux langues de France (rattachée au ministère de la Culture).

⁴ Association française de normalisation.

constructeurs et aux éditeurs de logiciels ; cette norme ne pourra pas être d'application obligatoire pour ces industriels, mais elle aura la légitimité, ne provenant ni d'IBM, ni de Microsoft, ni d'Apple, d'avoir une neutralité peu contestable.

Il faut cependant espérer que la normalisation proposée ne viendra pas réduire les larges avancées déjà effectuées par Apple (McIntosh) selon la triste habitude qui conduit souvent à niveler par le bas...

Sans constituer une révolution du clavier AZERTY, la mise en application industrielle et commerciale de cette évolution nécessitera évidemment un certain temps mais on peut espérer que, d'ici à quelques années, la gymnastique complexe pour accentuer les lettres capitales, utiliser les guillemets à la française (« , ») et non à l'anglaise ("), ou trouver sur toutes les machines certains signes spéciaux ou symboles aux mêmes endroits ne sera plus un casse-tête !

On évitera alors certaines ambiguïtés actuellement possibles comme entre « *GISCARD CHAHUTE A L'ASSEMBLEE* » et « *GISCARD CHAHUTÉ À L'ASSEMBLÉE* », ou « *ETRE INTERNE A L'HOPITAL* » et « *ÊTRE INTERNÉ À L'HÔPITAL* »...

Arnaud Danloux-Dumesnils

« Save the date »

Beaucoup regrettent l'utilisation de cette vilaine expression de langue anglaise devenue à la mode dans les entreprises... À ce titre, on relira avec plaisir ce petit texte écrit par Gabriel de Broglie, de l'Académie française, chancelier de l'Institut de France et membre d'ALF.

« Paradoxe de l'emploi de la langue : alors que les anglophones nous font l'emprunt du mot "*rendez-vous*" pour les rencontres agréables, nous, francophones, sommes tentés de chiper l'expression *save the date* en toute occasion. Mais l'échange paraît guindé. Car un « *save the date* » adressé pour une inauguration, une cérémonie ou un vernissage n'a pas la courtoisie de la parole qu'on se donne, à deux ou à plusieurs, de se retrouver en des date et lieu déterminés.

C'est une injonction pressante, autoritaire et non négociable de se rendre disponible, comme une assignation pour un duel ou une injonction d'assister à un mariage. L'expression anglaise est aussi la même pour sauver la planète, les éléphants ou toute autre entité menacée d'extinction.

Alors, au lieu de l'hyperbole tyrannique de « *sauvez la date* », préférons retrouver courtoisie et sens commun. « *Prenez date* » respecterait précisément la perspective probable ou certaine des événements. Mais un usage s'est déjà installé que les imprimeurs d'invitations connaissent bien et qui invite gentiment à la prévoyance. C'est « *gardez la date* ». Pourquoi en chercher un autre ?

**10 mots anglais d'internet (entre autres)
à dire en français**
et publiés au *Journal officiel de la République française*

Le gouvernement français en a-t-il enfin assez de l'invasion d'expressions anglaises dont le but est de tuer notre chère langue de Molière ?

Par un décret de juillet 1996, un dispositif, coordonné et animé par la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)*, appelé *France terme*, a été mis en place. « Pour demeurer vivante, une langue doit être en mesure d'exprimer le monde moderne dans lequel elle évolue ! », explique la DGLFLF. La mission première de ce dispositif est donc d'affirmer la langue française, en désignant en français les concepts qui apparaissent sous des appellations étrangères.



Il faut toutefois reconnaître que parfois ces termes étrangers sont difficilement traduisibles en français, et quand la traduction est faite, certains la jugent moins « branchée » que le terme original.

Quoi qu'il en soit, pour l'internet, le gouvernement français rêve d'un quotidien en ligne 100 % francophone, et cela passe par une contre-attaque contre les mots anglais populaires sur la toile francophone. Le site

www.gouvernement.fr, présente donc une sélection de 10 mots d'internet qu'il faut « *oser dire en français* » :

« **Fouineur** »... ou pirate ?

- Ne plus dire « *smiley* », mais « *frimousse* »**
- Ne plus dire « *webcam* », mais « *cybercaméra* »**
- Ne plus dire « *pop-up* », mais « *fenêtre intrusive* »**
- Ne plus dire « *hacker* », mais « *fouineur* »**
- Ne plus dire « *spam* », mais « *arrosage* »**
- Ne plus dire « *mail* », mais « *courriel* »**
- Ne plus dire « *bug* », mais « *bogue* »**
- Ne plus dire « *hashtag* », mais « *mot-dièse* »**
- Ne plus dire « *cloud* », mais « *nuage* »**
- Ne plus dire « *chat* », mais « *dialogue en ligne* » ou « *clavardage* ».**



« **Frimousse** »,
c'est plus joli
que « *smiley* » !

Tous ces termes ont été publiés au *Journal officiel de la République française* et sont recommandés dans les communications en français. Mieux encore, ils ont été rendus, par des textes réglementaires, d'un usage obligatoire dans l'Administration et les établissements de l'État français car il n'y a aucune raison d'utiliser un mot anglais quand son équivalent existe en français.

Source : gouvernement.fr

La souveraineté numérique : un dossier qui effraie nos dirigeants

La France osera-t-elle affronter les GAFAs⁵ au point d'imposer aux géants américains de la Toile une « souveraineté numérique » ? Quatorze députés LR et deux députés PS osent affronter un monstre planétaire aux multiples têtes : le réseau internet lui-même...



En quelques lignes, quatorze députés viennent de déposer, chacun de leur côté, un amendement très similaire au projet de loi d'Axelle Lemaire pour une République numérique, qui est une véritable bombe dans l'ordonnancement du monde numérique. Il n'y est question que de créer un « commissariat à la souveraineté numérique » afin de concevoir « un système d'exploitation souverain à l'usage de tous ». Dit comme cela, cela semble très abscons, voire être un « machin » de plus dans la vaste galaxie des règles que l'État a créées au fil des années.

AMENDEMENT N° CL129 présenté par Mme Batho et M. Grandguillaume :

ARTICLE ADDITIONNEL APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant :

« Le gouvernement remet au Parlement, dans les trois mois suivant la promulgation de la présente loi, un rapport sur la possibilité de créer un commissariat à la souveraineté numérique rattaché aux services du Premier ministre, dont les missions concourront à l'exercice, dans le cyberspace, de la souveraineté nationale et des droits et libertés individuels et collectifs que la République protège. Ce rapport précise les conditions de mise en place, sous l'égide de ce commissariat, d'un système d'exploitation souverain et de protocoles de chiffrement des données, ainsi que les moyens et l'organisation nécessaires au fonctionnement de cet établissement public. »

AMENDEMENT N° CL116 présenté par M. Martin-Lalande, M. Daubresse, M. Straumann, M. Mancel, Mme DUBY-MULLER, M. Voisin, Mme Grosskost, Mme Kosciusko-Morizet, M. Bouchet, M. Morel-À-L'Huissier, M. Leroy, M. Myard, Mme Zimmermann et Mme Genevard :

ARTICLE ADDITIONNEL APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant :

« Dans les six mois suivant la promulgation de la présente loi, le gouvernement remet au Parlement un rapport sur la création d'un commissariat à la souveraineté numérique, rattaché aux services du Premier ministre, afin de créer un système d'exploitation souverain à l'usage de tous. »

On peut saluer la démarche de ces deux groupes de députés !

⁵ Les actuels géants américains de l'internet sont surnommés GAFAs, acronyme constitué des quatre initiales des plus connus (Google, Apple, Facebook, Amazon).

Éducation nationale : adieu au langage

Ah, le langage des « jeunes » ! Une barrière à la compréhension intergénérationnelle souvent infranchissable. Récemment, les dictionnaires Petit Robert et Larousse se sont renouvelés en incluant anglicismes et mots d'argot. Ils restent néanmoins en retard par rapport à l'évolution constante de l'argot des « jeunes ».

L'Express révélait début janvier 2016, dans sa rubrique *Insolite*, l'existence d'un lexique franco-« jeunes » officieux à l'usage des professeurs d'un établissement scolaire parisien. C'est une utilisatrice du réseau social Twitter qui en a révélé l'existence. Le document, intitulé *Lexique top secret pour M. Dufdud*, était affiché dans la salle destinée aux réunions privées des professeurs. Dans ce lexique, plusieurs mots argotiques, ou étrangers, trouvent une traduction en français courant (nonobstant de nombreuses fautes d'orthographe).

Parmi les mots mentionnés, de nombreux mots étrangers : *sheitan* (diable), *miskine* (le pauvre), *bismila* (au nom de Dieu), *nardinomouk* (insulte pour une mère), *starfoullah* (pardon, Dieu), *psartek* (respect). D'autres mots renvoient au vocabulaire du rap, des fameux quartiers dits « populaires ».



Pour le journaliste de la rubrique *Insolite* de L'Express, ces définitions permettraient d'« enrichir le vocabulaire des adultes » et serait le « langage des jeunes ». Mais de quels « jeunes » parlons-nous ? La jeunesse de France dans son ensemble aurait donc fait de l'arabe sa première langue et d'un sabir islamo-racaille mondialisé son langage de tous les jours ?

Cette information témoigne de la profonde décadence dans laquelle est plongée la France. La déculturation du pays est une réalité observable. La langue française, qui est dénaturée et méthodiquement remplacée par un jargon débilant. Le niveau d'enseignement à l'école baisse vite, ainsi que la compétence générale d'une partie croissante du corps enseignant.

À la source du mal, une classe politique qui a laissé venir une immigration de masse sans souci des conséquences : l'abandon de l'exigence à l'école, le relativisme culturel. L'école, conformément aux vœux des idéologues, s'est adaptée aux nouvelles catégories de population présentes sur notre territoire, alors qu'elle aurait dû demander à ces nouveaux venus de s'adapter à elle. Elle est devenue « multiculturelle » avant que d'être déculturée car déracinée. Nos dirigeants ont toujours prétendu que l'immigration de masse était une « chance ». Ils n'ont jamais averti les Français que cette immigration pourrait entraîner des « difficultés » et qu'elle nécessitait des sacrifices auxquels le peuple n'aurait pas consenti s'il en avait été informé.

« Dès qu'elle est proférée, la langue entre au service d'un pouvoir », disait Roland Barthes. En l'espèce, ce pouvoir prospère sur la disparition de notre civilisation. C'est un pouvoir en lutte contre ce qui est beau et élève l'esprit.

Gabriel Robin – Secrétaire général du Collectif culture, 15 janvier 2016

L'anglais, seule langue étrangère exigée au concours d'entrée de l'École nationale d'administration

Avenir de la langue française s'est associée à un recours devant la juridiction administrative déposé par l'Observatoire européen du plurilinguisme concernant l'obligation de maîtriser l'anglais pour prétendre entrer à l'ÉNA. La justice administrative a rejeté, le 27 janvier, ce recours contre le choix de l'anglais obligatoire pour l'épreuve d'admission au concours d'entrée. Les parlementaires n'ont pas pu obtenir mieux du gouvernement !

Question écrite n° 15717 de Mme Claudine Lepage (Français établis hors de France - SOC), publiée dans le *JO Sénat* du 9/4/2015 – page 799 :

Mme Claudine Lepage appelle l'attention de Mme la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique sur les conséquences du choix de l'épreuve d'anglais comme seule épreuve de langue au concours d'entrée à l'école nationale d'administration, à partir de la session de 2018. Les douze autres langues, autorisées jusqu'à présent par l'arrêté du 13 octobre 1999, ne pourront plus être choisies au concours d'entrée et seront, au cours de la scolarité, reléguées dans des formations facultatives non prises en compte dans le classement final. Ce choix de la langue unique représente une régression incompréhensible, contraire à toute vision prospective et aux intérêts de la France tels qu'ils sont généralement affirmés par le gouvernement français. Le monde d'aujourd'hui est un monde plurilingue qui ne devrait admettre aucune hégémonie linguistique, et priver les futurs hauts fonctionnaires de l'ouverture au monde que permet la diversité linguistique et culturelle lui semble très inopportun, alors même que les anglophones s'interrogent sur les limites de leur propre monolinguisme.

De surcroît, elle estime que la France donnerait un très mauvais signal à l'ensemble des pays dont les langues sont éliminées du concours, avec un impact logiquement négatif sur l'enseignement du français dans le monde.

Elle souhaite donc l'alerter sur les conséquences d'une telle décision.



Réponse du ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique publiée dans le JO Sénat du 12/11/2015 – page 2653 :

La nature, la durée et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'École nationale d'administration ont été modifiés par l'arrêté du 16 avril 2014. Celui-ci introduit notamment une épreuve d'anglais obligatoire aux trois concours de l'École nationale d'administration. La maîtrise de l'anglais, devenue la langue de travail européenne et internationale, est en effet nécessaire à la pratique professionnelle des cadres supérieurs de la fonction publique de l'État et ne peut être atteinte que s'ils disposent d'un niveau initial minimal. L'entrée en vigueur de

cette épreuve est toutefois différée à 2018, alors que les concours réformés sont mis en œuvre dès 2015, afin de laisser aux futurs candidats, qui conserveront durant cette période et sans aucune restriction le choix d'une autre langue vivante parmi celles proposées, le temps nécessaire pour s'adapter. A contrario, la création d'une deuxième épreuve de langue vivante ne semble pas pertinente au regard, d'une part, de l'égalité de traitement entre les candidats, d'autre part, des difficultés d'organisation et des coûts supplémentaires qu'elle engendre. En effet, nombre de candidats externes provenant de l'université ne maîtrisent pas de deuxième langue vivante, tandis que nombre de candidats des concours internes et troisièmes concours ont cessé de maintenir leurs compétences dans leur seconde langue vivante. Au demeurant, les langues étrangères constituent un enjeu essentiel dans le cadre européen. Ainsi, les élèves de l'ÉNA bénéficient, au cours de leur formation d'une durée de deux ans, d'un apprentissage soutenu et de qualité avec l'obligation de choisir deux langues vivantes, pour un total de 180 heures de cours. Les langues enseignées à l'École sont multiples : anglais, allemand, espagnol, italien, russe, portugais, arabe et chinois. En marge des cours obligatoires, l'ÉNA offre aussi la possibilité aux élèves de travailler en auto-formation grâce à quatre laboratoires multimédias, de disposer de nombreuses ressources documentaires et pédagogiques et de participer à des activités extrascolaires variées : débats, clubs et conférences sont ainsi proposés par les professeurs. La richesse internationale de la population strasbourgeoise vient également compléter ces opportunités (*sic*) d'apprentissage de langues étrangères. Le gouvernement veillera à ce que cette politique d'apprentissage des langues étrangères à l'ÉNA soit maintenue.

Les médias, mauvais élèves en langue française



Du 12 au 20 mars 2016, la francophonie a été à la fête. Créée en 1995, la Semaine de la langue française et de la francophonie met à l'honneur la langue de Molière dans l'Hexagone et à l'étranger. C'est dans ce cadre que depuis deux ans la Journée de la langue française dans les médias est célébrée le 16 mars, afin d'y promouvoir l'utilisation du

français. Mission difficile face à l'expansion planétaire de l'anglais et à la mauvaise utilisation de la langue de Rabelais et de Baudelaire par les médias.

C'est un *scoop* : une application *high tech*, créée par une petite *start-up* bretonne et *sponsorisée* par un *think tank* de la Silicon Valley, va *booster* la langue française. Il suffira de dire un mot à son *smartphone* pour qu'il affiche son orthographe et sa définition. Cette *appli* se veut être le *best of* de la langue française. Les mots non répertoriés dans le dictionnaire seront *blacklistés* pour ne jamais être *borderline*. Longtemps restée en *stand by* pour des raisons financières, la *start-up* a pu relever le *challenge* grâce au *buzz* qu'a provoqué son *crowdfunding* sur la Toile. *Last but not least*, elle sera présentée en *live* et en *prime time* durant cette Semaine de la

francophonie à Paris à ceux qui auront eu la chance d'être inscrits sur la *short list* des invités. Une *success story* pour cette petite entreprise.

Défendre la langue de Molière...



« Je défendrai jusqu'à la mort la pureté de la langue française », clamait au XVII^e siècle le poète François de Malherbe. Une pureté qui, au XXI^e siècle, a bel et bien disparu, à en croire la – fausse – information ci-dessus qui pourrait rendre malades les amoureux de la langue de Molière. Néologismes, anglicismes, mots valises, les médias de l'audiovisuel en usent de

plus en plus, au grand dam des lecteurs qui, parfois, n'y comprennent plus rien. Pour remédier à cet emploi effréné de mots qui ne sont pas français et sont souvent même incorrects, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a donc choisi le 16 mars comme fête de la langue française dans les médias. Le projet tient à « veiller à la défense et à l'illustration de la langue française » dans la communication audiovisuelle. C'est une mission délicate à l'heure de la mondialisation.

... avec mesure

Ancien chef correcteur du *Monde*, enseignant formateur en école de journalisme, Jean-Pierre Colignon ne fait pas partie des « *puristes poussièreux* » qui refusent l'emprunt de termes étrangers dans les médias, « tant qu'il n'y a pas d'excès et qu'on ne se met pas à employer un mot étranger à la place d'un mot français compris de tout le monde ». Jean-Pierre Colignon n'est donc pas contre le fait d'en accepter quelques-uns.



Autre erreur parmi d'autres qui se répand, l'utilisation croissante des abréviations issues de l'anglo-américain que sont les « super », « hyper », « méga », « top », « must », et cela alors que la langue française possède des tournures plus précises et raffinées grâce aux superlatifs comme « très beau, très bien, le meilleur, le plus grand »... ou encore aux adjectifs tels « incomparable, inégalable »... mais aussi aux mots d'« excellence », d'« exception », etc.

Participant à trois commissions ministérielles de terminologie, l'ancien correcteur et ses collègues ont cependant proposé aux médias des équivalents à des mots comme *success story*, *crash*, *sponsor*, *dealer*, *en live*, *en stand-by*, *has been*, *out*, *corporate*, *team*, *short list*, *off record*, *vintage*,

news, replay, process, updater, flyer, look, bashing, dispatcher, customizer, deadline, briefer, borderline, buzz, dress code, etc.

Les journalistes mauvais élèves

Jean-Pierre Colignon sait qu'il va se faire « *détester et haïr* », mais son constat est sans appel : à côté de ces anglicismes, les médias de l'Hexagone parlent ou écrivent tout simplement mal français, et la situation empire avec le temps. Au point que depuis peu, des cours de français (grammaire, orthographe) ont fait leur apparition dans les grandes écoles de journalisme afin que les étudiants se remettent à niveau. En effet, les faux amis le sont toujours, la dictée a disparu, et l'écriture en « format SMS » contribue grandement à la baisse du niveau de langue. La mauvaise utilisation du français est telle que les Assises du journalisme ont consacré une demi-journée à ce thème le 11 mars 2016.

Dans les médias, aussi bien publics que privés, la course à l'information, et donc la précipitation et la concurrence effrénée entre les médias, conduisent à mal employer le français. Sur la liste des erreurs, les fautes de prononciation, dont le fameux « cent "z" euros » avec une faute de liaison qui claque à nos oreilles. Mais, plus dramatique encore, les multiples contresens et impropriétés, c'est-à-dire l'emploi de mots pour d'autres qui déforment l'information. Et Jean-Pierre Colignon de citer un exemple récent : « *Le 27 février dernier, sur une chaîne d'information en continu, la journaliste a annoncé en titre : "Des paysans ont démonté le ministère de l'Agriculture", autrement dit, Paris était à feu et à sang, livré aux émeutiers. En réalité, seul le stand du ministère avait été démonté au Salon de l'agriculture.* » Ces erreurs sont « *plus graves qu'un accord de participe passé, même si un mauvais accord de participe suffit à transformer le sens d'une phrase* ».

Une vaine lutte ?

Mais le combat mené par le CSA pour rendre à la langue française sa splendeur et lui conserver ses richesses dans les médias a ses limites. En effet, « *veiller à la défense et à l'illustration du français* » dans l'audiovisuel est une recommandation et, de ce fait, elle n'est pas contraignante, puisque jamais un média n'a réellement été sanctionné, ni verbalement ni financièrement.

Si la langue française est l'une des langues les plus difficiles à maîtriser au monde, elle n'en demeure pas moins l'une des plus riches, et nombre de non-francophones rêvent de la pratiquer. Pour Anatole France, « *la langue française est une femme. Et cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, touchante, voluptueuse, chaste, noble, familière, folle, sage, qu'on l'aime de toute son âme, et qu'on n'est jamais tenté de lui être infidèle* ».

Anne Bernas (RFI) 11.3.2016

Pourquoi pas le Royaume-Uni et les États-Unis dans une Francophonie unie ?

Un fidèle adhérent nous a demandé pourquoi nous ne favoriserions pas l'entrée d'Israël, du Royaume-Uni et des É-U dans l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)... Voici une réponse.



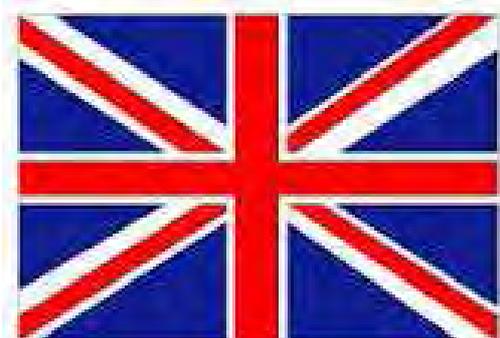
Vos arguments en faveur de l'admission d'Israël dans l'OIF ne sont pas sans valeur. Ce qui s'y oppose, c'est la menace de provoquer ainsi la sortie de plusieurs pays arabes, dont le Liban et la Tunisie où le français est encore plus présent, et le fait que cela fournirait un argument supplémentaire aux Algériens hostiles à

l'entrée formelle de l'Algérie, un des pays les plus francisants du monde...

Mais j'ai déjà écrit qu'il ne me semblait pas de bonne politique francophone d'admettre à l'OIF trop de pays, surtout si leurs populations sont peu, voire très peu francophones. Cette dilution serait néfaste. L'OIF ne compte-t-elle pas déjà 80 pays inscrits ?

Cela me donne l'occasion de répondre à un autre adhérent qui suggère d'admettre le Royaume-Uni.

Les arguments en cette faveur sont sérieux. Songeons au « *Honni soit qui mal y pense* » de l'ordre de la Jarretière, à la devise royale « *Dieu et mon Droit* », aux Normands de Guillaume venus de Falaise et de Caen, à la place éminente du français durant des siècles à la cour de Londres et dans l'aristocratie, à son rôle de première langue étrangère dans les écoles britanniques, à la « Auld Alliance » avec l'Écosse, à l'aide de Bonaparte à l'Irlande, à l'Entente cordiale, à l'alliée dans la guerre de Crimée (1855/1856), puis dans l'expédition de Suez en 1956, à la « fraternité d'armes » dans deux guerres mondiales, à De Gaulle à la BBC, à l'aide fort précieuse à la France Libre, aux parachutages à la Résistance, au flot des touristes britanniques en France, aux retraités anglais en Normandie, en Dordogne, en Bourgogne (qui, du reste, y répandent plus leur langue qu'ils ne parlent celle des indigènes), aux centaines de milliers de Français à Londres, dont des évadés fiscaux...



Quel éclat de rire homérique dans la presse britannique et partout dans le monde ! Quels alléluias chez nos médias et bobos !

Il ne manquerait plus que l'adhésion des États-Unis, pour laquelle il serait possible de fournir également de très bons arguments : on en a bien trouvé pour le Qatar !



Nous aurions alors, enfin, la réalisation du rêve de Bernard Kouchner, exprimé dans une tête de chapitre de son livre, « *L'anglais, avenir de la Francophonie* » ! Quelle pitié !

Haut les cœurs quand même ! L'indignation ne suffit pas. Résistons, comme nous le disons tous, les Québécois avec nous, et toutes les sociétés civiles

francophones dans le monde, pour éviter la convergence des torpillages du fait français partout, et le naufrage collectif des francophones !

Une association française et une allemande lancent un appel commun contre le traité transatlantique (É-U/UE) de libre-échange, et ses conséquences pour les langues européennes

À l'occasion de la Journée mondiale des langues maternelles (21 février), ALF a, avec ses interlocuteurs associatifs allemands, rédigé un communiqué de presse commun, diffusé dans chacun des deux pays et dans les deux langues.

Le Figaro l'a cité positivement le 24 février dans son article « La France fait tout son possible pour la suprématie de l'anglais ». Y est citée aussi la scandaleuse décision – hélas validée par le Conseil d'État contre le recours déposé par nos associations – d'imposer l'anglais comme langue unique pour le concours d'entrée à l'ÉNA.

Rappelons que outre la référence à la convention UNESCO de 2005 évoquée dans le communiqué



franco-allemand, la France avait dû consentir aux accords Blum-Byrnes de 1946 (plan Marshall pour la France), dans lesquels les États-Unis avaient imposé, sur tous nos écrans, la présence d'un minimum de 30 % de films produits à Hollywood, première étape très importante du « vol de notre jeunesse ».

L'impérialisme américain continue, tout simplement, dans les industries culturelles aussi, et peut-être surtout, car il s'agit de « *conquête des esprits* ».

Communiqué bilingue du 21 février 2016 - Internationaler Tag der Muttersprachen**Gemeinsame Pressemitteilung des Vereins Deutsche Sprache und des französischen Sprachvereins Zukunft der französischen Sprache (Avenir de la langue française)****Deutschland und Frankreich gemeinsam gegen kulturelle Gleichmacherei**

Der Verein Deutsche Sprache und der französische Sprachverein Avenir de la langue française (Zukunft der französischen Sprache) fordern gemeinsam die Regierungen und Parlamente ihrer Länder auf, ihre nationalen Sprachen und Kulturen nicht dem geplanten Freihandelsabkommen TTIP zu opfern. *„Wir haben nichts gegen den einfachen Austausch von Waren und Ideen, aber unter dem Druck eines schrankenlosen Marktes fürchten wir die Abwertung unserer Sprachen zu 'nichttarifären Handelshindernissen' „*, erklären die beiden Vorsitzenden, der Dortmund Wirtschaftsprofessor Walter Krämer und der Ex-Diplomat Albert Salon, ehemaliger französischer Botschafter. Denn der Zwang zur globalen Einheitssprache Englisch sei in TTIP - wenn auch nicht offen ausgesprochen, so doch implizit - mit eingebaut. Ferner fordern die Sprachvereine eine Ausnahme für Kulturgüter. *„Bücher, Filme und Theaterproduktionen sind keine beliebig reproduzierbare Massenware“* erklären die Vorsitzenden. Europas Bürger wollten ein Abkommen, das Kulturgüter nicht so behandelt wie Autoteile, Fleischwaren oder Staubsauger und das europäische Filmschaffen nicht schutzlos der Marktmacht Hollywoods ausliefert. Beide Vereine erinnern daran, dass im Oktober 2005 die Mitgliedstaaten das UNESCO-Übereinkommen zum Schutz und zur Förderung der kulturellen Vielfalt mit überwältigender Mehrheit bei nur zwei Gegenstimmen, darunter die USA, unterzeichnet haben. Die USA haben damals schon eine Sonderrolle für die Kultur abgelehnt.

La France et l'Allemagne s'unissent contre le nivellement culturel

L'association allemande *Verein Deutsche Sprache* et l'association française *Avenir de la langue française* demandent à leurs gouvernements et parlements respectifs de ne pas sacrifier leurs langues nationales à l'accord ÉU-UE en préparation : Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI-TTIP). Dans une déclaration commune, les deux présidents, M. Walter Krämer, professeur d'économie de l'université de Dortmund, et M. Albert Salon, ancien ambassadeur, affirment : *« Nous n'avons rien contre le simple échange de marchandises et d'idées, mais sous la pression d'un marché sans garde-fous, nous redoutons la dévalorisation de nos langues en vulgaires "obstacles commerciaux non tarifaires". Le PTCI-TIPP implique en effet l'imposition de l'anglais langue unique, même si cela n'est stipulé nulle part. »* Les associations de langues demandent en outre une exception en ce qui concerne les biens culturels. Selon les présidents : *« Les livres, les productions cinématographiques et théâtrales ne sont en aucune façon des produits de masse indéfiniment reproductibles. »* Les Européens veulent un accord qui ne traite pas les biens culturels comme des pièces de voiture, des produits de boucherie ou des aspirateurs, et ne livre pas la production cinématographique européenne sans défense à la puissance marchande de Hollywood. Les associations rappellent qu'en octobre 2005, la convention UNESCO sur la diversité culturelle fut signée par une écrasante majorité d'États, avec seulement deux voix contre, dont celle des États-Unis qui persistent dans leur refus de reconnaître la spécificité de la culture.

DOSSIER

Le Québec

Le bulletin d'ALF va éditorialement consacrer quelques-unes de ses éditions, non nécessairement en Amérique du Nord.

ALF entretient, depuis sa création, des relations suivies avec des associations québécoises et acadiennes qui militent pour le français.

Certaines d'entre elles – pas toutes – lient leur combat à celui pour l'indépendance du Québec.

Nos partenaires outre-Atlantique ont lancé depuis quelques semaines chez eux la campagne « Communes francophones pour la langue française » sur la base de notre manifeste, qui avait du reste été rédigé en 2012 par d'éminents Français (feu Dominique Gallet) et Québécois (Jean-Louis Roy, ancien Délégué général du Québec en France, ancien administrateur général de l'ACCT, prédécesseur de l'OIF actuelle).

Déjà 21 communes québécoises, dans quatre régions du pays, ont adopté officiellement ce manifeste.

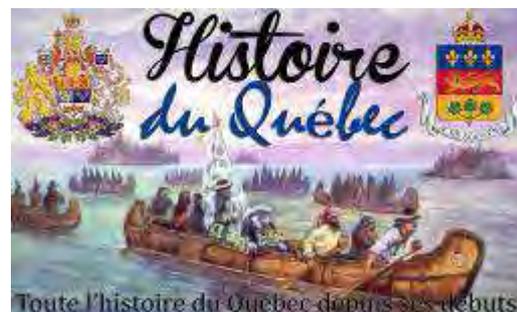
Nous reproduisons ci-après une conférence d'une amie française, universitaire enseignant à l'université Laval de Québec, qui constitue une excellente introduction à ce pays en lutte, et en vigoureux développement économique et culturel, avant d'être politique.

Albert Salon

Du canot d'écorce à la conquête des étoiles

S'approprier un nouveau continent exige de mettre de côté les notions d'espace innées ou acquises pour inventer un nouvel art de vivre. Les Québécois d'aujourd'hui doivent à leurs ancêtres français de leur avoir montré le chemin qui les mène aujourd'hui à la conquête de l'espace. Au long de quatre siècles, l'espace a dicté leur adaptation à ce nouveau continent si différent de l'ancien.

Dès le régime français, pour apprivoiser l'espace, rien de plus logique que d'imiter les personnes qui sont sur place ; on prendra donc exemple sur les Amérindiens, comme l'avait pressenti Champlain (*Des sauvages*). Les Français apprennent à se déplacer en utilisant « les chemins qui marchent » pendant la



belle saison, et les mêmes cours d'eau gelés pendant l'hiver. Les seigneurs, qui doivent faire aveu et dénombrement (en vue de recensement) auprès des autorités de Québec, le font plutôt en saison froide. L'été, on apprend à faire des canots d'écorce, ultralégers et ultrarapides. Les coureurs de bois, grisés par cette nouvelle liberté, copient la façon de vivre des Amérindiens, dans l'habillement, ample et léger : ils adoptent les mocassins en peau d'orignal fumé, très souples pour chausser les raquettes indispensables aux

déplacements sur la neige. Cette imitation des Amérindiens apprendra aux Français à se défendre comme les autochtones : escarmouches, déplacements silencieux en petit nombre, effets de surprise, etc. Pendant la guerre de Sept Ans, les milices (habitants et Amérindiens) gagneront les



batailles terrestres, sauf le siège de Québec, où était retranché le général français Montcalm qui livrera bataille à l'européenne. Voyageurs et explorateurs (Jolliet, Marquette, Cavelier de La Salle, La Vérendrye, etc.) découvrent le pays par les innombrables lacs et fleuves, le Mississippi, la Belle-Rivière (Ohio), les Grands Lacs. On découvre ainsi ce qui

deviendra la Louisiane et l'on va jusqu'à la baie d'Hudson et jusqu'aux Rocheuses.

Au XIX^e siècle, le canot devient de plus en plus sophistiqué ; les canotiers de métier parcourent fleuves et rivières de l'Amérique du Nord. Les Canadiens (entendez les descendants des Français au Canada) sont réputés pour leur



Samuel de Champlain
(1567 (?) -1635)

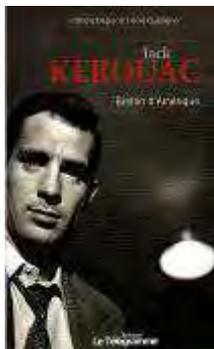
connaissance du pays, des nations amérindiennes, dont ils ont « épousé » les filles, en même temps que leur langues et coutumes diverses. Jefferson fera appel à des Canadiens (les Anglais vainqueurs en 1763 resteront pour les Canadiens des « Anglais » jusqu'au XX^e siècle), comme guides et interprètes, pour découvrir la côte du Pacifique, après la vente de la Louisiane par Napoléon aux jeunes États-Unis (expédition Lewis and Clarke, 1804-1806, avec Toussaint Charbonneau, sa femme shoshone Sacagawea et Drouillard parmi plusieurs autres).

L'imaginaire est frappé par cette rapidité du canot, d'où la légende de *la chasse-galerie* qui hante encore les Québécois. Le diable permettrait à des bûcherons isolés dans le bois de survoler forêts et fleuves pour aller « prendre une brosse » à la ville voisine avec des guidounes. Représentation encore très fréquente de nos jours que ce canot volant.



Cette tradition de parcourir le continent est si forte que, vers 1874, un des frères Beaudry, Jean-Louis, sera maire de Montréal à peu près au moment où son frère, Prudent est maire de Los Angeles.

On retrouve cette même tradition du mouvement, lorsque au XIX^e siècle un Québécois sur deux doit quitter le Québec, dont les terres arables sont devenues trop exiguës et trop appauvries pour la nombreuse population. Au début, ils quittent par familles, voire par villages entiers le territoire familier pour les industries (textile et chaussure) de la Nouvelle-Angleterre, où ils recréent les Petits-Canadas avec leurs églises et leurs écoles en langue française (Jack Kerouac [*Sur la route*] vient de l'un de ces Petits-Québec et affirmera l'importance fondamentale que « de sa « french-canadianness »). On compte environ un million de Canadiens qui s'expatrient pendant ce quasi-siècle (1840-1930). C'est pour contrer cet exode que s'ouvre la colonisation de l'Ouest du Canada (Manitoba vers 1875, Saskatchewan et Alberta à partir de 1900). Ces expatriés sont les pionniers des minorités de langue française dans l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre (on compte 13 millions de francophones de souche aux États-Unis).



On apprivoise l'espace même transformé par la neige qui fait « perdre ses balises » à François Paradis dans *Maria Chapdelaine* (les Français en visite s'égareront facilement sur un campus en pleine tempête de neige). Les Québécois d'aujourd'hui ont un sens de l'espace qui les fait se retrouver grâce à l'usage habituel des directions marquées par les points cardinaux. Les routes vont vers le nord ou vers l'ouest, plutôt que vers Chicoutimi ou Montréal.

Ce sens de l'espace a favorisé un certain découpage des terres, le rang a prédominé durant deux siècles et le Régime britannique avait même gardé un siècle de plus le système seigneurial tant il était bien adapté au pays.

L'adaptation au climat a dicté la forme des toits, le larmier incurvé, le pignon aveugle au vent glacial, le nordet. De la fin du XVII^e siècle, on a gardé l'habitude de faire place nette autour des habitations pour éviter les attaques surprises de certaines nations amérindiennes. Il y eut même une loi pour obliger à l'effardochage. À l'heure actuelle, en ville, les maisons sont très rarement entourées de haies et encore moins de murs, ce qui a de tout temps favorisé le voisinage, autrefois souvent vital.

On retrouve cette notion d'espace dans la langue : « avoir son voyage », « partir à la barre du jour », « perdre la carte » plutôt que perdre la tête.

La tradition du mouvement conditionne patentoux et inventeurs : Bombardier lance l'autoneige (1930), puis la motoneige et construit maintenant des trains et des avions.



La réputation des canadiens de Bombardier n'est plus à faire.

En littérature, ce sont surtout les poètes qui ont chanté une nature sans limites ; Fréchette découvre le Mississippi avec Jolliet, Alfred Desrochers

compose un hymne au vent du nord, Gaston Miron se sent « *le cœur serré comme des maisons d'Europe* », Gatien Lapointe compose une ode au Saint-Laurent. Tous chantent le fleuve, l'hiver, même les auteurs migrants (Juan Garcia), même les auteurs-compositeurs-interprètes (Gilles Vigneault)...

Dans les arts plastiques, la sculpture se taille la part du lion. Armand Vaillancourt sculpte un arbre qu'on voulait abattre rue Desrochers à Montréal ; il installe une fonderie en pleine ville pour fondre sur place une sculpture intransportable ensuite ; sa fontaine immense de l'Embarcadero à San Francisco résiste au terrible tremblement de terre de 1989 qui a fait s'écrouler l'autoroute à deux étages qui passe juste derrière ladite fontaine. Jordi Bonet, arrivé d'Espagne, se lance dans l'immense murale en ciment qui couvre les centaines de mètres carrés de trois des murs du Grand Théâtre de Québec.

Un peintre comme Jean-Paul Lemieux place ses personnages en avant-plan devant un horizon lointain qui traverse indéfiniment ses tableaux et évoque la vastitude des paysages québécois.

À Montréal existe le seul musée au monde consacré exclusivement à l'architecture. À Québec vient de s'ouvrir (octobre 2015) la Maison de la littérature (photo ci-contre), où l'utilisation de l'espace est en soi un faire-valoir du livre dans toutes ses acceptions avec des coins tranquilles pour bouquiner, des salles de réunions, l'accès aux toutes dernières technologies, le tout dans la belle lumière du jour même hivernal.



Le domaine universitaire se penche depuis des décennies sur les Études nordiques avec le géographe Louis-Edmond Hamelin, sur la spatialisation sonore avec le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (Lantiss, 2004).

On a réussi à domestiquer des dizaines de rivières dans le Grand Nord pour faire de l'hydroélectricité. Le projet pharaonique de la baie James, avec son escalier des géants, se double du harnachement de la Grande-Rivière qui, en détournant vers l'ouest deux immenses lacs, alimentera plus d'une dizaine de centrales hydroélectriques.

Dans le domaine culturel, c'est le spectacle qui révèle le mieux cette maîtrise de l'espace qu'est la scène. Compositeurs et interprètes ont habité les planches québécoises dès les années 60 alors que les Français se cramponnaient à leur micro sans faire un pas de côté (Vigneault, Charlebois). À la génération suivante, Richard Desjardins, seul devant son piano, chante la « vraie » découverte de l'Amérique par ceux qui ont traversé le détroit de Behring il y a 15 ou 20 000 ans, dans une longue chanson intitulée *Nataq*.

Le théâtre a été révolutionné au Québec dans le dernier quart du xx^e siècle. Robert Lepage et la compagnie Ex machina (Vinci), mais aussi les mises en

scène qu'on lui demande à Bayreuth, en Italie ou à Londres pour les opéras. Wajdi Mouawad, autre homme de théâtre au plein sens du terme, a joué sa tétralogie *Le Sang des promesses* (dont *Incendies*) d'une seule traite au Festival d'Avignon en 2009. On ne peut oublier Gilles Maheu et la compagnie Carbone 14 qui mêlent danse et théâtre à l'instar d'un certain Molière.

La danse occupe aussi les planches ; autrefois, c'était le plancher de bois franc des maisons où les gigueurs se lançaient des défis d'agilité et d'endurance. Maintenant, Montréal est devenu une incontournable capitale de la danse moderne. Qu'il s'agisse de Louise Lecavalier, stupéfiante égérie de La La La Human Steps, ou de la danseuse solo Marie Chouinard (photo ci-contre) et de sa compagnie homonyme. Jean-Pierre Perreault crée *Joe* en 1983 : 30 danseurs en imper et chapeau mou, frappent du pied sur un rythme lancinant ; ils occupent l'espace scénique avec une maîtrise hallucinante, sans l'ombre d'un laisser-aller ni d'un désordre. Efficacité redoutable et émotion garantie aux quatre coins du globe.



C'est au Québec aussi que le cirque a été réinventé sans animaux (Éloizes, entre autres). Une année, le Cirque du Soleil, dont le succès sur le long terme ne se dément pas, a pu offrir huit spectacles différents en même temps dans le monde. Il a aussi un chapiteau permanent à Las Vegas. Quant à son fondateur, Guy Laliberté, on ne s'étonnera pas qu'il ait participé comme passager à un séjour en navette spatiale.

Et puisque l'on parle de voyages dans l'espace, mentionnons le fameux Bras canadien qui répare les stations spatiales (canadien, c'est-à-dire avec 23 % d'impôts québécois). Dans le même domaine, l'astrophysicien chercheur Hubert Reeves, écologiste et vulgarisateur, grâce à une écriture à la fois scientifique et poétique, publie des livres aux titres évocateurs : *Patience dans l'azur* (1982), *Poussières d'étoiles* (1985) et tout récemment *Dernières nouvelles du cosmos*.

Il n'est donc pas surprenant que l'astronaute Marc Garneau ait effectué trois missions dans l'espace et, une fois les pieds sur terre, soit devenu le ministre... des Transports dans le nouveau gouvernement de Justin Trudeau. Quant à la sémillante Julie Payette, jeune scientifique qui parle cinq ou six langues, elle a déjà participé à deux missions dans l'espace (1999 et 2009) où l'on requérait ses qualités d'ingénieur en informatique.

Et voilà comment, parti en canot d'écorce, le Québec se lance à la conquête des étoiles !

Résumé de la conférence au Centre d'études sur le Québec et la France en Amérique du Nord (CEQFAN), prononcée par Françoise Tétu de Labsade (26 novembre 2015)

Le Québec et la campagne « Communes francophones pour le français »

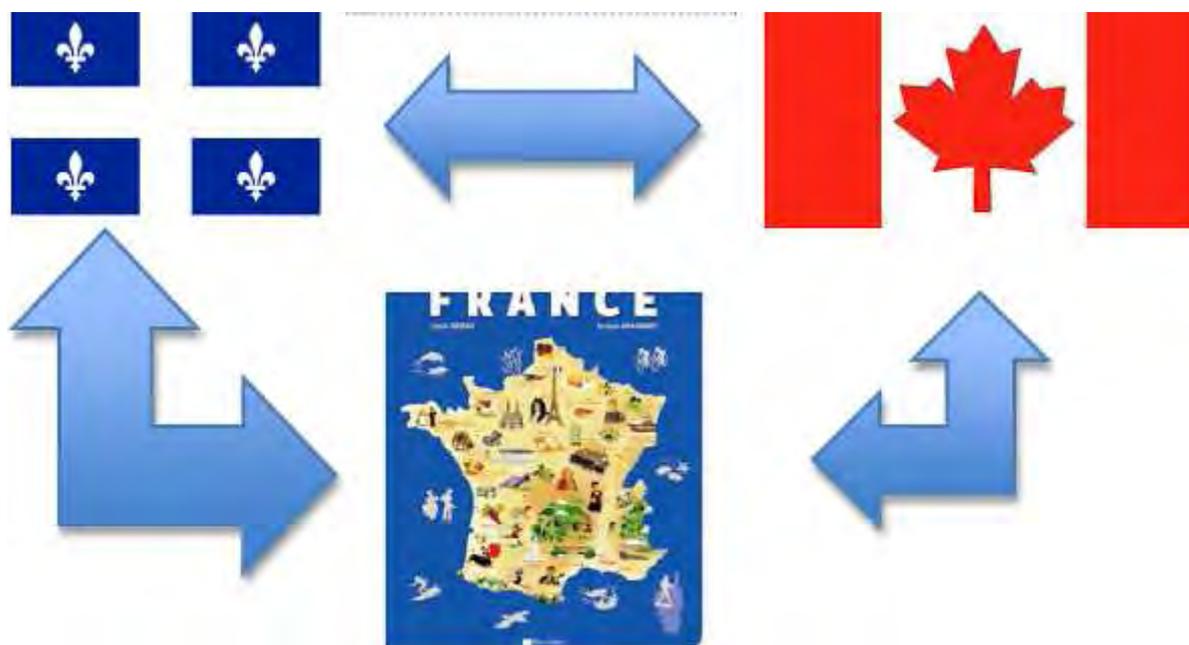
Les associations partenaires d'ALF au Québec – notamment le FFI-Québec, présidé par M. François Gauthier – ont lancé fin 2015 chez elles une campagne analogue à celle de la France, adaptée à leur pays. Avec le lancement parallèle d'une campagne analogue en Wallonie (déjà trois communes ont adopté le même manifeste), et une extension espérée en Suisse (Romandie et Jura), au Val d'Aoste, nous aurons un mouvement large de communes de la Francité à présenter en mars 2017, avant les grandes échéances électorales françaises.



Voici la liste alphabétique provisoire de 21 communes québécoises qui ont voté le manifeste franco-québécois, voté aussi par des communes belges et italiennes :

AUCLAIR (Bas-Saint-Laurent), 459 habitants ;
 BATISCAN (Mauricie), 953 habitants ;
 DESCHAMBAULT-GRONDINES (Capitale-Nationale), 2 131 habitants ;
 GALLICHAN (Abitibi-Témiscamingue), 503 habitants ;
 LAC-DES-AIGLES (Bas-Saint-Laurent), 605 habitants ;
 LAURIERVILLE (Centre du Québec), 1 433 habitants ;
 NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (Bas-Saint-Laurent), 1 294 habitants ;
 PALMAROLLE (Abitibi-Témiscamingue), 1 456 habitants ;
 PORT-DANIEL-GASCONS (Gaspésie), 2 586 habitants ;
 PORTNEUF (Capitale-Nationale), 3 099 habitants ;
 SAINT-ADRIEN (Estrie), 528 habitants ;
 SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE (Lanaudière), 3 418 habitants ;
 SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE (Montérégie), 26 107 habitants ;
 SAINT-CHRYSOSTOME (Montérégie), 2 618 habitants ;
 SAINT-COME (Lanaudière), 2 245 habitants ;
 SAINT-EPIPHANE (Bas-Saint-Laurent), 869 habitants ;
 SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP (Bas-Saint-Laurent), 1 235 habitants ;
 SAINT-MARC-DES-CARRIERES (Capitale-Nationale), 2 917 habitants ;
 SAINT-OCTAVE-DE-METIS (Bas-Saint-Laurent), 530 habitants ;
 SAINTE-FAMILLE-ÎLE-D'ORLÉANS (Capitale-Nationale), 528 habitants ;
 SAINTE-RITA (Bas-Saint-Laurent), 313 habitants ;
 YAMASKA (Montérégie), 1 651 habitants.

Mon point de vue sur les relations actuelles entre la France et le Québec



Au-delà des problèmes de restrictions budgétaires et de subventions dues à la situation économique, mon sentiment est que le maintien des relations particulières entre la France et le Québec n'est plus vraiment une priorité au niveau gouvernemental, d'un côté comme de l'autre. En France, certaines déclarations et attitudes officielles, et certaines pratiques, déjà sous le précédent quinquennat, tendent à mettre en sourdine cette relation tissée depuis une cinquantaine d'années sous l'impulsion du général De Gaulle, puis du Parti québécois. La priorité actuelle est le rétablissement et le maintien de relations tout à fait « normalisées » avec le gouvernement fédéral du Canada qui n'a jamais vu d'un bon œil ce lien particulier entre la France et le Québec, une province canadienne comme les autres, vue d'Ottawa. L'attitude de l'ambassade du Canada sur le traitement des dossiers d'échanges d'étudiants et de stagiaires est sans doute due en partie à cette volonté de reprise en main et de contrôle des relations extérieures de sa province francophone. Côté québécois, le Parti libéral actuel (fédéraliste) revenu au pouvoir l'an dernier, donne aussi l'impression d'en faire le minimum dans le maintien de ces relations historiques, politiques et culturelles particulières avec la France.

Cette frilosité, cette retenue et ce manque de volonté sont également manifestes, du côté de la France, concernant le soutien et l'impulsion qu'elle devrait donner à la défense de la langue française, chez elle et dans le monde francophone.

J'apprécie beaucoup, personnellement, que le terme de Francophonie soit désormais officiellement associé à France-Québec.

Lucien Berthet, secrétaire général de DLF-Savoie le 19/1/2016

BRÈVES

« La belle langue française »
à Nantes, en mai 2016

La structure Impressions d'Europe organise, le 19 mai prochain, au Grand T, théâtre de Loire-Atlantique une manifestation pour défendre la « belle langue française » en invitant notamment Alain Borer, rimbaldien bien connu et auteur du récent *De quel amour blessée – Réflexions sur la langue française* (Gallimard, 2015 ; prix François-Mauriac et grand prix Deluen de l'Académie française), et Frédéric Boyer, écrivain, poète et traducteur dont tous les livres sont édités aux éditions P.O.L.

Il a semblé aux organisateurs qu'un écrivain québécois (romancier, poète ou critique littéraire) pourrait aussi contribuer, efficacement et intelligemment, à ce débat en considérant qu'au Québec on défend la langue de Molière et on lutte contre l'envahissant *franglais* qui fait des ravages dans les médias, la publicité, chez les jeunes et dans la vie de tous les jours...

ALF, qui a transmis cette demande à ses relations québécoises, espère que les organisateurs de cette manifestation auront pu trouver un intervenant québécois et engage vivement ses adhérents de la région nantaise à assister à cette réunion prometteuse.

DÉFENDONS LA BELLE LANGUE FRANÇAISE

avec **Alain Borer**
De quel amour blessée, Réflexions sur la langue française, Gallimard, 2015

Jeudi 19 mai 2016
18h30-20h
Le Grand T
théâtre de Loire-Atlantique
84, rue du Général Buat - Nantes

Entrée libre

IMPRESSIONS D'EUROPE

DÉFENDONS LA BELLE LANGUE FRANÇAISE !

Né en 1946, **Alain Borer** est poète, critique d'art, auteur pour le théâtre, grand voyageur, essayiste et romancier. Il est le spécialiste international d'Arthur Rimbaud, auquel il a consacré trente ans de recherche, depuis la revue *Le Bateau aux Cèlèbres* (1983) ou *Le voleur de feu* (1991) à l'édition du centenaire (Gallimard, Arles, 1994).
Professeur d'enseignement artistique à l'École supérieure des beaux-arts de Tours, invité professeur en littérature française à USC (University of Southern California, Los Angeles), Alain Borer est également président du Printemps des Poètes.

De quel amour blessée, Réflexions sur la langue française, Gallimard, 2015
Prix François-Mauriac 2015
Grand Prix Deluen de l'Académie française 2015

Qu'est-ce qui constitue le projet d'une langue, en quoi la langue française est-elle à notre autre parent? Comment croire et comprendre ou elle disparaît sous nos yeux à une telle vitesse, et avec elle une civilisation? Ces pages s'attachent à identifier un héritage collectif inestimable, à donner la mesure d'un trésor enfoui dans un style déje et jubilant, elles se lisent non comme un éloge ou une célébration, mais comme une suite de dévoilements par lesquels se révèle la richesse d'un français que nous utilisons en sous-régime, inconscients le plus souvent de ses immenses possibilités. Le lecteur, tout étonné n'aurait par ailleurs aucune difficulté de se perdre, trouvera, plus que la description d'un désastre à venir, un chant d'amour à notre langue, qui se pose aussi en œuvre de salut public.

Alain Borer par sa plume contre "l'Anglophobie" ou "l'Anglophobie" (défiance les médias et les mégalomanes) pour la langue française. (Bernard Pivot, le journal du dimanche)

Manifestation conçue et organisée par **Impressions d'Europe** avec le concours du Conseil régional des Pays-de-la-Loire
En partenariat avec **Le Grand T**, Théâtre de Loire-Atlantique, et **Le Grand T Centre**.

informations@europaevanado.fr • www.impressionsdurope.com
Yves Doust, directeur / 06 88 55 50 23
Patrice Warr, coordinateur / 06 84 54 05 05

106 millions d'entrées en 2015 dans le monde pour le cinéma français

« Pour la 3^e fois en seulement 4 ans, les films français ont franchi le seuil des 100 millions de spectateurs à l'international. Avec 106 millions d'entrées dans les salles étrangères, le cinéma français célèbre en 2015 sa 3^e meilleure année hors de ses frontières depuis plus de 20 ans », annonce Unifrance en guise de bilan annuel pour l'exportation des films produits majoritairement en France... mais pas forcément en langue française. Seulement 42,6 millions de ces entrées concernent des films en langue française (un bond de 22 % en un an).

Plus d'entrées à l'international qu'en France

Cent six millions d'entrées soit 600 millions d'euros de recettes, c'est un double exploit quand on compare ce chiffre avec les 72,5 millions d'entrées pour les films français en France. Les films d'animation représentent 20 % des entrées internationales.

En 2015, 515 films français ont été exploités dans les salles étrangères. C'est la deuxième année consécutive qu'il y a plus d'entrées à l'étranger qu'en France. L'Asie devient la première zone d'exportation des films français en 2015, devant l'Europe occidentale, et l'Amérique latine (22,3 millions d'entrées) a dépassé l'Amérique du Nord.

Isabelle Giordano, directrice générale d'Unifrance, se félicite de ces bons scores : « Ces bons résultats confortent notre place de deuxième exportateur mondial. Les films français sont les seuls à être ainsi appréciés aussi bien sur les marchés internationaux que dans les grands festivals. »

L'animation en force



Trois films d'animation se sont classés parmi les dix films les plus vus à l'étranger. C'est une année record pour le genre, même si les films d'animation d'auteur ont eu plus de difficultés à s'imposer. « En 2^e place du classement annuel, avec 15 millions d'entrées, Le Petit Prince devient le plus grand succès d'animation française à l'international depuis 20 ans », rappelle Unifrance.

Cependant, tout en saluant ce succès commercial, ALF s'interroge sur ce qu'on appelle « film français » : les films que M. Luc Besson tourne, en anglais et à l'étranger, mais avec des subventions publiques françaises sont probablement comptés comme films français... rendant ces chiffres mensongers et honteux !



Diffusion des chansons : le quota qui fait peur aux radios !

Les responsables de radios françaises se rebiffent contre la règle de quotas qui a été quelque peu durcie par l'Assemblée nationale par un amendement limitant le poids des chansons les plus à la mode et donc les plus diffusées dans le total de chansons francophones qu'il leur est imposé de respecter... On peut espérer qu'ils n'auront pas le dernier mot.

Un amendement a été adopté en commission à l'Assemblée nationale, en catimini, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 septembre 2015, qui vise à plafonner la diffusion des chansons francophones les plus plébiscitées par les Français à la radio.



Cette mesure, qui porte gravement atteinte à la liberté éditoriale des radios, est dictée non pas par un souci de la défense de la chanson française mais par des intérêts bien compris de l'industrie du disque, qui cherche à détourner les auditeurs de leurs radios gratuites pour les diriger vers des plates-formes payantes et dont ils sont, pour les plus importants d'entre eux, par ailleurs actionnaires.

Déjà, les radios sont soumises, depuis 1994, à des quotas de diffusion de titres francophones, qui peuvent aller de 35 à 60 %. Des contraintes devenues inadaptées et obsolètes, voire disproportionnées, au regard d'une production francophone délaissée par les producteurs, et d'un environnement concurrentiel dont le numérique a profondément bouleversé les équilibres.

Entre 2003 et 2014, en dépit des dispositifs d'aide considérables dont bénéficie la filière musicale, la production francophone s'est effondrée de plus de 60 % ! Pis, aujourd'hui, 83 % de la production française n'est pas francophone !

Entre-temps, l'industrie du disque est devenue l'alliée objective des plates-formes de flux à la demande. Les majors, notamment, ont conclu de multiples accords avec ces plates-formes, quand elles n'en sont pas directement actionnaires. Sur ces supports, l'industrie du disque ne se soucie pas de la concentration des titres : seuls 2,5 % des artistes bénéficieront de plus de 90 % de la consommation sur les réseaux sociaux. C'est dire leur considération pour les artistes...



Face à ces géants mondiaux du numérique, totalement dérégulés et désormais associés aux puissants majors du disque, les radios françaises ne se battent pas à armes égales.



Cet amendement est la mesure de trop : s'il prospère, les radios auront paradoxalement plus de liberté dans les choix des chansons étrangères que pour l'exposition des chansons francophones.

Le véritable enjeu se situe dans notre capacité de maintenir la compétitivité des radios françaises, offrant par sa diversité éditoriale française exceptionnelle une très large offre de musique gratuite, accessible à tous, et garantissant une rémunération équitable à tous les producteurs, majors comme indépendants, aux artistes, aux musiciens, etc. face à ces nouveaux concurrents numériques dont on connaît tous le désintérêt manifeste pour notre exception culturelle.

Ce sont ces défis qui devraient aujourd'hui retenir l'attention du gouvernement et du parlement.



Durcir encore les obligations des radios en la matière exposerait ce fragile dispositif à un éclatement inéluctable. Nous appelons le gouvernement à prendre une position ferme contre cette proposition, dont nous espérons qu'elle sera retirée au plus vite du projet de loi « création, architecture et patrimoine ».

Nous demandons aux députés de faire preuve de sagesse et de ne pas voter cette disposition liberticide, dangereuse pour l'avenir des radios françaises et, surtout, qui va à l'encontre des goûts musicaux de la jeunesse. Les entreprises radiophoniques françaises n'accepteront pas de se voir imposer de nouvelles contraintes qui méconnaissent gravement leurs univers concurrentiels et les difficultés auxquelles elles font face.



Les radios sont ouvertes au dialogue avec les parlementaires et le gouvernement, pour éviter de laisser prospérer toute nouvelle réglementation inadaptée et regrettable pour leur compétitivité et leurs auditeurs.

*Christopher Baldelli, Jean-Paul Baudecroux, Richard Lenormand et Jean-Éric Valli,
Les Échos 24/9/2015*

« Street art » en Val-de-Marne

En réponse à un courriel d'un de nos adhérents, M. Mansuy, qui s'élevait contre l'utilisation du terme « street art », sur le site de l'office de tourisme du Val-de-Marne, sa directrice, Hélène Sallet-Lavorel, a pris la peine de fournir une réponse détaillée qui, bien qu'elle ne soit pas satisfaisante sur le fond, mérite d'être saluée pour la précision de ses explications.

« Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre activité et pour votre combat pour la défense de la langue française. Nous avons intitulé la rubrique en question « Street art » pour plusieurs raisons :

1. Tout d'abord, les notions d'arts de la rue et de culture urbaine que vous proposez sont intéressantes mais sont beaucoup plus larges et regroupent des activités auxquelles la rubrique ne fait aucunement référence :

- les « cultures urbaines » comprennent par exemple également le rap, le slam, le hip hop, etc., c'est-à-dire des arts aussi divers que la chanson, la danse, etc. et ne précisent pas qu'il s'agit spécifiquement de peinture dans la rue et sur les façades et d'expression visuelle ;
- l'« art dans la ville » englobe également des choses beaucoup plus larges comme la sculpture dans l'espace public, le design urbain, le mobilier urbain, l'architecture...

2. Notre mission, en tant qu'organisme de promotion touristique d'un territoire, est de lui donner le maximum de visibilité et de susciter le désir de le visiter. Pour cela, nos outils principaux sont aujourd'hui les outils internet (site web, réseaux sociaux...). Pour faire exister son offre sur la Toile, il convient d'être bien référencé afin d'apparaître dans les moteurs de recherche lorsque l'internaute recherche quelque chose en lien avec une thématique. Concernant la ville de Vitry et son potentiel de développement touristique (donc de création d'emplois), il apparaît indispensable de parler de *street art* si nous souhaitons en faire la promotion sur le net. À titre d'exemple, voici des graphiques de *Google Fight*⁶, outil qui permet de comparer la visibilité de deux mots sur Google :



C'est en utilisant les expressions populaires qu'un site est visible sur la Toile par le plus grand nombre de personnes.

Je regrette sincèrement que les mondes du tourisme et de l'internet utilisent de plus en plus de mots anglais mais les professionnels du tourisme du Val-de-Marne, ses collectivités ainsi que les acteurs du tourisme et des loisirs attendent de nous que nous fassions une promotion efficace de leurs offres – et donc d'apparaître dans les premières places des moteurs de recherche. »

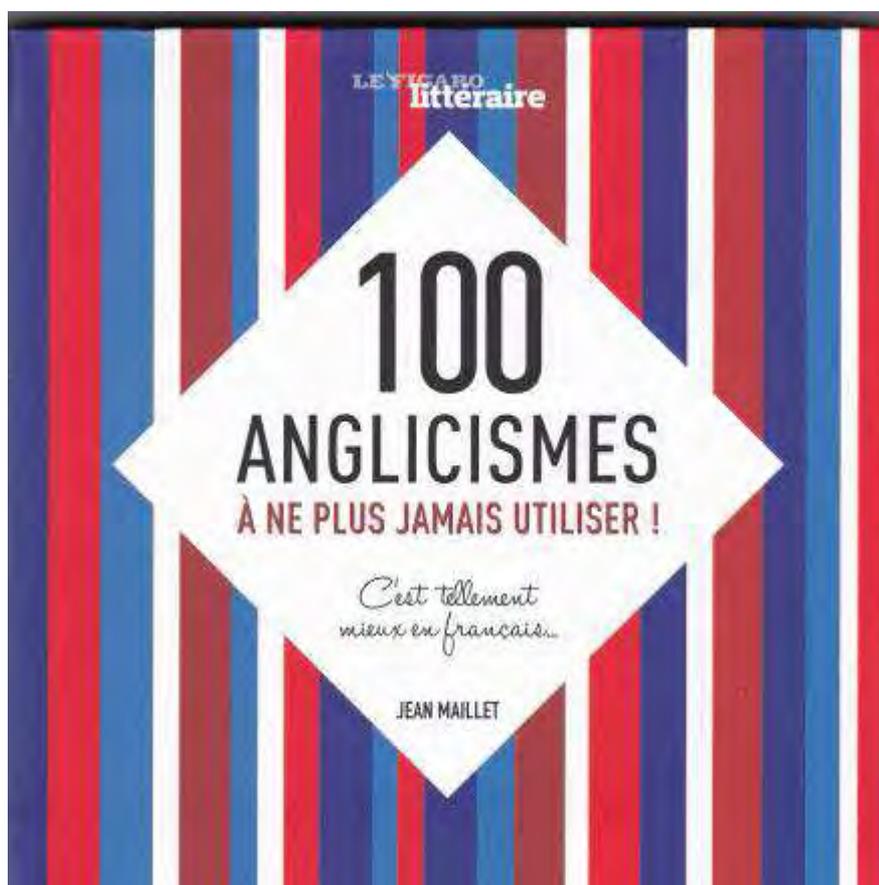
Hélène Sallet-Lavorel

⁶ Encore un anglicisme, je vous l'accorde, mais malheureusement l'internet en regorge et l'outil ne s'appelle pas « Google Combat ».

PARUTIONS SIGNALÉES

100 anglicismes à ne plus jamais utiliser ! C'est tellement mieux en français...

Le Figaro littéraire vient de publier, à l'occasion du mois de la langue française, un petit livre sur « 100 anglicismes à ne plus jamais utiliser ! ». Sous-titré « C'est tellement mieux en français » et préfacé par Étienne de Montéty, cet ouvrage a été rédigé par Jean Maillet, ancien professeur d'anglais, étymologiste et spécialiste de linguistique historique.



D'addict à win-win, en passant par *customiser*, *deadline*, *forwarder*, *glamour*, *shopping* et *turn-over*, il passe en revue 101 mots et expressions dont il rappelle l'étymologie, les différents sens et acceptions au fil des âges, les causes de l'apparition dans le langage français et dont il donne les équivalents en français courant.

Le vocabulaire économique, celui de la mode, de la presse, de l'internet et du sport constituent le « gros du peloton » des termes analysés mais le livret de Jean Maillet évoque aussi quelques

termes plus généraux ou relevant d'autres spécialités.

Ce livre peut se lire agréablement page à page, mais c'est aussi un commode petit lexique auquel se référer quand on hésite sur le vocabulaire à adopter pour éviter un anglicisme.

On peut le commander chez son marchand de journaux et aussi, facilement, sur le site internet du *Figaro* qui, regrettable et triste ironie, s'appelle « *Figaro Store* » !

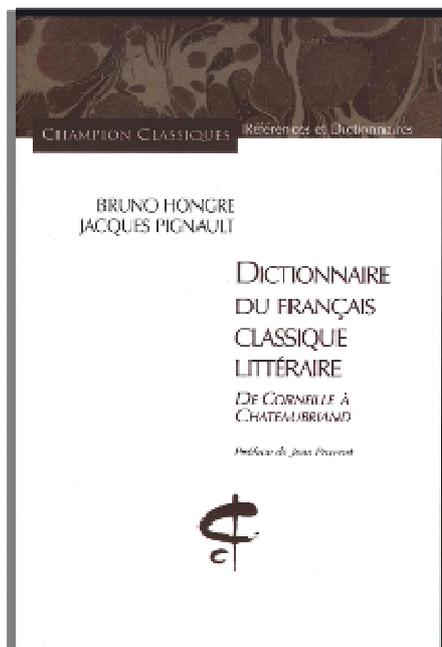
Arnaud Danloux-Dumesnils

100 anglicismes à ne plus jamais utiliser !, par Jean Maillet, éd. Le Figaro littéraire, 2016, 160 pages, 9,90 € + port 1 €

Dictionnaire du français classique littéraire de Corneille à Chateaubriand

Bruno Hongre⁷, adhérent à vie d'ALF et ancien enseignant, vient de co rédiger avec Jacques Pignault, normalien et lui aussi issu de l'enseignement, le

Dictionnaire du français classique littéraire de Corneille à Chateaubriand.



Cet ouvrage d'érudits, mais lisible par tous, de près de 800 pages a pour intention première d'aider étudiants, chercheurs et amateurs éclairés à mieux comprendre et analyser la langue littéraire des auteurs du siècle de Louis XIV et du siècle suivant où, bien qu'ils se fassent appeler « modernes », les écrivains n'ont cessé de prendre pour modèles les œuvres constitutives du classicisme proprement dit.

Ce dictionnaire regroupe, en un ouvrage nourri de citations, l'essentiel des termes figurant dans le français classique littéraire et dont beaucoup ne sont plus en usage aujourd'hui, ou étaient employés dans un sens différent de celui qu'on leur prête aujourd'hui, voire dont la force s'est considérablement affaiblie dans l'usage moderne.

« Les auteurs, écrit Jean Pruvost dans sa préface, ont su dégager l'ensemble des sens profonds de chaque mot au cours de la période classique, à partir duquel naîtront toutes les nouvelles orientations. Sans la connaissance de ce signifié de puissance littéraire, disparaîtraient indéniablement la pérennité et l'expression fine et forte de la langue. »

L'information linguistique de chaque mot est donnée par l'étymologie, des définitions développées et quantité de citations. Mais la lecture de l'ouvrage fait ressortir une pensée philosophique cohérente dont la connaissance est nécessaire à la bonne compréhension de la littérature contemporaine qui en a été, consciemment ou non, imprégnée.

C'est finalement un livre qui ne manquera pas d'être utile à ceux qui, étudiant ou lisant un texte classique, iront y chercher un mot précis pour mieux en comprendre l'usage d'alors, mais qu'aussi on pourra prendre avec plaisir pour, l'ouvrant au hasard des pages, y puiser un savoir, y réveiller des souvenirs et s'ouvrir à des pensées tout à fait actuelles.

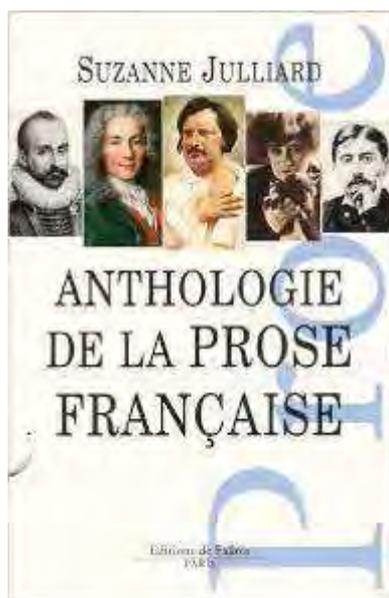
Arnaud Danloux-Dumesnils

**Dictionnaire du français classique littéraire, de Corneille à Chateaubriand,
par Bruno Hongre et Jacques Pignault, éd. Honoré Champion, Paris, 2015, 24 €**

⁷ Bruno Hongre est aussi l'auteur du *Dictionnaire portatif du bachelier* (Hatier, 2008), de *L'Intelligence de l'explication de texte* (Ellipses, 2005) et de *Révissez vos références culturelles et politiques* (Ellipses, 2010) ; ainsi que, sous la signature de François Brune, de plusieurs ouvrages et essais.

Suzanne Julliard, une *Anthologie de la prose française* lumineuse et essentielle...

On lui doit déjà une Anthologie de la poésie française ; elle nous livre à présent une Anthologie de la prose française, sous ses diverses formes, que les amoureux des belles lettres et de notre littérature, en premier lieu les étudiants, devraient avoir sur leur table de chevet, quand le sommeil se fait attendre. Un choix jubilatoire pour un ouvrage savant mais accessible à tous.



Quarante ans d'enseignement de la littérature française, dont une trentaine en hypokhâgne et khâgne, font de Suzanne Julliard une figure emblématique, une référence en la matière. Érudite, passionnée des beaux textes français, c'est à juste titre que son *Anthologie de la poésie française* fut couronnée par l'Académie française en 2001.

Avec cette *Anthologie de la prose française*, elle nous présente un éclatant florilège de proses sélectionnées parmi les romans, contes ou discours des auteurs classiques appartenant à différentes époques de notre littérature. Cent cinquante auteurs y sont ainsi représentés.

Et tous les types de prose, qui font la richesse de notre littérature, y figurent en bonne place : narrative, oratoire, satirique, poétique, épistolaire, descriptive, analytique, moraliste, autobiographique, critique... On peut s'y promener en suivant l'index des auteurs ou au gré de nos envies, « *comme on va d'un bosquet à l'autre dans un jardin aux multiples aspects* ». Les textes réunis sont évidemment choisis pour leur qualité, mais aussi et surtout pour le plaisir de la lecture ou de la relecture. Outre nos grands classiques avec Molière, Balzac et Hugo, de Mme de Sablé à Chateaubriand, en passant par Chamfort et Talleyrand, de Musset à Gaston Bachelard en faisant un détour par Proust et Charles du Bos, sans oublier des auteurs plus contemporains que sont Pierre Loti, Charles De Gaulle, Thierry Maulnier, Cioran, Romain Gary, et bien d'autres, la liste est longue...

On remarquera cependant que les écrivains vivants n'y figurent pas car l'auteur considère, avec quelque perplexité, « *qu'il est sage d'attendre* »...

Un véritable recueil de morceaux choisis qui rappellera à certains, dans un plaisir un peu suranné, les « jumeaux de la littérature française », Lagarde et Michard, qui évitera de naviguer sur la Toile, à la recherche d'un texte oublié. L'agrément enfin de feuilleter des pages pour y retrouver des textes aimés, y découvrir des passages ignorés en éveillant notre curiosité.

Catherine Distinguin,

Vice-présidente d'Avenir de la langue française.

Suzanne Julliard, Anthologie de la prose française, 1 088 p., papier bible, Éd. de Fallois – 22 €.

La question du latin « l'élève de sixième »

Je suis un petit crétin
De bonne figure,
Qui n'aime pas le latin
(Ô littérature !...)
Requiescat in pace, –
Je saurai bien m'en passer !
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !



Décidément le latin,
Albert⁸ nous l'assure,
Le latin ne nous vaut rien,
C'est contre nature.
Ça ne sert qu'au déjeuner,
Pour le *bénédicté*...
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !

Car ce n'est pas le latin
Qui jamais procure
De quoi mettre sur son pain
De la confiture :
Business !... Time is money !...
Gloria tibi, Domine !
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !



Franc-Nohain
(1872 - 1934)

Franc-Nohain est surnommé "le nouveau La Fontaine". Il excelle dans la fable, genre qu'il a renouvelé en abandonnant les éléments vieillots et en y introduisant les préoccupations et les bizarres contrastes de notre époque.

L. Janssen - C. Lantier, L'Annuaire français des cycles supérieurs, collection de la Sorbonne, Desclée De Brouwer, 1971.

*Tiré de L'orphéon, de Franc-Nohain, chap. XII, pages 75-76 ;
éditeur : La Renaissance du livre – 1930*

Transmis par Daniel Ancelet, adhérent d'ALF

⁸ Il ne s'agit pas d'Albert Salon... Mais de **François Albert**, ministre (de gauche) de l'Instruction publique qui avait élaboré un projet de réforme de l'enseignement, où il proscrivait le grec, et même le latin.